



FAQ

www.projetsjeunesenfinistere.fr

MAJ : 30 nov. 16

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE :

- Qu'est-ce que « *Projets jeunes en Finistère* » ?
- « *Projets jeunes en Finistère* » est-il présent sur les réseaux sociaux ?
- Peut-on entrer en contact avec « *Projets Jeunes en Finistère* » ?

LES MEMBRES

- Pourquoi s'inscrire ?
- Quels sont les différents profils d'inscription ?
- Comment s'inscrire ?
- Comment gérer son espace personnel
- Comment gérer son profil ?
- Comment gérer ses suivis ?
- Comment gérer ses notifications ?
- Comment gérer ses projets ?
- Comment gérer ses structures ?

LES PROJETS

- Comment gérer ses projets ?
- Quel type de projet y trouve-t-on ?
- Comment lance-t-on un projet ?
- Quel type d'informations sont susceptibles d'être demandées lors de la publication du projet ?
- Quelles sont les informations minimales à fournir afin de pouvoir publier un projet sur la plateforme ?
- L'ensemble des informations renseignées sur la page projet sont-elles visibles par n'importe quel utilisateur ?
- Peut-on modifier le projet après sa publication ?
- Le projet reste-il en ligne après sa réalisation ?
- Peut-on partager son projet sur les réseaux sociaux ?
- Reste-on propriétaire de son projet ?
- Comment trouver un projet sur la plateforme ?



L'équipe

- Quels sont les rôles possibles au sein de l'équipe d'un projet ?
- Qui peut déposer un projet sur la plateforme ?
- Peut-on présenter un projet en étant seul ?
- Est-il possible d'ajouter un équipier au projet ? / Peut-on se joindre à une équipe ou un projet ?
- Est-il possible de prendre part à plusieurs projets simultanément ?
- Qui de l'équipe peut renseigner et publier le projet ?

- Les dates et le lieu du projet
- A quoi correspondent les dates de réalisation du projet ?
- Pourquoi définir un lieu de réalisation du projet ?
- A quoi correspond le lieu de réalisation du projet ?

Le planning

- Pourquoi remplir le planning ?
- Comment remplir le planning ?

Le budget

- Qu'est-ce qu'un budget et que comprend-il ?
- Comment remplir le budget ?

LES AIDES ET LES STRUCTURES

LES INTERACTIONS

DIVERS



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Qu'est-ce que « Projets Jeunes en Finistère » ?

« Projets jeunes en Finistère » est une plateforme numérique entièrement gratuite ayant pour but de renforcer la diffusion et la valorisation des projets des jeunes finistériens.

Ainsi, elle est à la fois :

- Un site internet donnant la possibilité au jeune porteur de présenter lui-même son projet, tout en permettant aux internautes d'en suivre les évolutions et d'échanger avec lui,
- Un site internet d'actualités (sur les projets dans le département), d'agenda (annonçant les événements et les actions locales), d'informations utiles (sur le montage de projets, sur les aides possibles dans le département et ailleurs...) et de cartographie des ressources locales,
- Un réseau social thématique (sur les projets et initiatives des jeunes) ouvert aux finistériens et pouvant leur permettre :
 - d'échanger avec des porteurs de projets,
 - de témoigner de leur expérience,
 - de trouver de l'aide pour monter un projet,
 - de trouver des coéquipiers,
 - de suivre et de partager des infos...

« Projets Jeunes en Finistère » est-il présent sur les réseaux sociaux ?

Oui, la plateforme possède une page Facebook que vous pouvez retrouver en bas de chaque page, ou en cliquant ici : <http://facebook.com/projetsjeunesenfinistere>

Peut-on entrer en contact avec « Projets Jeunes en Finistère » ?

Oui. Vous pouvez nous contacter via l'adresse suivante : contact@projetsjeunesenfinistere.fr

LES MEMBRES

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription sur la plateforme permet à tout utilisateur, quel que soit son statut, d'accéder à d'avantages de services auxquels il n'aurait pas pu avoir accès autrement. Ainsi, elle offre la possibilité de :

- Contribuer au site :
 - Renseigner un projet,
 - Annoncer un événement,



- Publier une actualité, une annonce ou un commentaire,
- Suivre un projet
- Entrer en contact avec un porteur de projet, une structure d'aide,
- ...

- Recevoir des informations personnalisées :
 - Newsletters,
 - Réponse aux demandes d'aides formulées sur le site,
 - Actualités sur un projet, une thématique de projet, un territoire...

- Accéder à des informations complémentaires...

Quels sont les différents profils d'inscription ?

Tout utilisateur peut s'inscrire sur la plateforme à condition d'avoir une adresse mail valide. Cependant, l'accès à certains profils nécessite des conditions spécifiques supplémentaires :

- L'inscription en tant que jeune finistérien Porteur de projet ou susceptible d'en porter un (porteur principal, co-porteur ou équipier) : avoir moins de 30 ans et résider dans le Finistère.
- L'inscription en tant que Représentant d'une structure (élu, professionnel ou bénévole) : être rattaché à une structure de jeunesse implantée dans le Finistère.
- L'inscription en tant que simple Abonné, c'est à dire membre désireux de suivre l'actualité des projets ou de contacter un porteur de projet : pas de condition d'inscription autre qu'une adresse mail valide.

Comment s'inscrire ?

Les informations demandées lors de l'inscription seront différentes selon chaque profil auquel l'internaute souhaite accéder.

→ *L'inscription en tant que Porteur de projet*

Tout utilisateur souhaitant s'inscrire en tant que Porteur de projet doit avoir moins de 30 ans et habiter dans le Finistère.

Si ces conditions sont remplies, il doit suivre la démarche suivante :

- Cliquer sur Connexion
- Cliquer Je n'ai pas de compte, je m'inscris
- Choisir le profil souhaité et cliquer sur M'inscrire
- Renseigner l'ensemble des champs obligatoires du formulaire d'inscription disponible sur le site : son adresse mail personnelle, son nom, prénom, sa date de naissance et sa commune de résidence. Il est important de s'inscrire en tant que personne, par la suite lors de la description du projet il est possible d'ajouter la structure porteuse du projet.
- Accepter les CGU de Projets Jeunes en Finistère après avoir eu la possibilité de les visualiser.



A noter que si l'utilisateur ne communique pas l'ensemble des informations requises ou n'accepte pas les CGU, l'accès au profil de porteur de projet lui sera refusé.

Une fois ces éléments renseignés et enregistrés, l'Internaute reçoit un mail de confirmation contenant un lien d'activation de son Espace Personnel sur lequel il doit cliquer. Il doit saisir le mot de passe qu'il aura choisi.

→ *L'inscription en tant que Représentant d'une structure*

Tout utilisateur peut s'inscrire en tant que Représentant d'une structure. Il doit suivre la démarche suivante :

- Cliquer sur Connexion
- Cliquer Je n'ai pas de compte, je m'inscris
- Choisir le profil souhaité et cliquer sur M'inscrire
- Renseigner l'ensemble des champs obligatoires du formulaire d'inscription disponible sur le site : son adresse mail professionnelle, son Nom, Prénom. Il est important de s'inscrire en tant que personne.
- Accepter les CGU de Projets Jeunes en Finistère après avoir eu la possibilité de les visualiser.

A noter que si l'internaute ne communique pas l'ensemble des informations requises ou n'accepte pas les CGU, l'accès au statut de représentant d'une structure lui sera refusé.

Une fois ces éléments renseignés et enregistrés, l'Internaute reçoit un mail de confirmation contenant un lien d'activation de son Espace Personnel sur lequel il doit cliquer. Il doit saisir le mot de passe qu'il aura choisi.

Une fois inscrit, le Représentant d'une structure peut demander à rejoindre l'équipe de sa structure (Cf. Comment gérer ses Structures ?)

→ *L'inscription en tant qu'Abonné*

Tout utilisateur peut s'inscrire en tant qu'Abonné. Il doit suivre la démarche suivante :

- Cliquer sur Connexion
- Cliquer Je n'ai pas de compte, je m'inscris
- Choisir le profil souhaité et cliquer sur M'inscrire
- Renseigner l'ensemble des champs obligatoires du formulaire d'inscription disponible sur le site : son adresse mail personnelle, son Nom et son Prénom
- Il doit accepter les CGU de Projets Jeunes en Finistère après avoir eu la possibilité de les visualiser.

A noter que si l'internaute ne communique pas l'ensemble des informations requises ou n'accepte pas les CGU, l'accès au statut de membre de la plateforme lui sera refusé.

Une fois ces éléments renseignés et enregistrés, l'Internaute reçoit un mail de confirmation contenant un lien d'activation de son Espace Personnel sur lequel il doit cliquer. Il doit saisir son identifiant auquel est associé le mot de passe qu'il aura choisi.



Comment gérer son Espace personnel ?

L'espace personnel est adapté au profil choisi lors de l'inscription.

Chaque utilisateur, en tant qu'Abonné, a dès lors accès à son Profil, ses Suivis, ses Notifications et à ses Structures (pour un Représentant d'une structure) et à ses Projets (pour un Porteur de projet).

Comment gérer son Profil ?

Tout utilisateur inscrit sur la plateforme a la possibilité de gérer son profil.

Il a d'une part la possibilité de compléter ou modifier les informations fournies à l'inscription : importer une photo de profil, renseigner son Nom d'utilisateur ou Pseudonyme, renseigner son N° de téléphone.

Il a d'autre part la possibilité d'ajouter un ou plusieurs profils via l'onglet « ajouter un profil ». Dans ce cas, les informations spécifiques au profil souhaité, et non renseignées lors de l'inscription, lui seront demandées :

- Le porteur de projet peut s'ajouter un profil Représentant d'une structure.
- Le représentant de structure peut s'ajouter un profil Porteur de projet.
- L'abonné peut s'ajouter un profil Porteur de projet ou un profil Représentant de structure ou les deux.

Comment gérer ses Suivis ?

A préciser.

Comment gérer ses Notifications ?

A préciser.

Comment gérer ses Projets (pour un porteur de projet) ?

Cf. Comment ajouter un projet ?

Comment gérer ses Structures (pour un représentant d'une structure) ?

Un utilisateur inscrit sur la plateforme avec le profil Représentant d'une structure a la possibilité de rejoindre l'équipe de sa structure. Il doit suivre la démarche suivante :

- Cliquer sur Rejoindre l'équipe d'une structure



- Rechercher sa structure dans la base de donnée de Projets Jeunes en Finistère. Deux cas de figure se présentent :
 - Si la structure recherchée est présente dans la liste des propositions de structures faite par la Plateforme, la sélectionner, puis cliquer sur Ajouter. Dès lors, votre structure apparaît dans la liste de vos structures avec la mention En attente de validation. En effet, un mail a été envoyé à un responsable de votre structure, afin qu'il valide votre demande. Une fois celle-ci validée, vous pourrez accéder à l'espace d'administration de votre structure.
 - Si la structure recherchée n'est pas présente dans la liste des propositions de structures faite la plateforme, cliquer sur Je ne trouve pas ma structure. Un formulaire spécifique est à remplir afin de nous fournir les éléments complémentaires nous permettant de prendre contact avec la structure manquante et, le cas échéant, l'ajouter à notre base de données. Vous serez informé par mail de l'ajout de votre structure et serez, dès lors, invité à renouveler la démarche pour rejoindre l'équipe de votre structure.

LES PROJETS

Comment gérer son projet ?

La gestion du projet revient entièrement aux membres de l'équipe ayant un droit d'administration et de publication. En effet, l'ensemble des informations affichées sur la page publique d'un projet (page visible par n'importe quel internaute) sont renseignées par l'équipe. Toutes ces informations sont remplies dans l'Espace d'administration du projet par les équipiers et ne sont rendues visibles qu'à partir du moment où les membres de l'équipe habilités à publier le projet sur la plateforme le décident.

Quel type de projet y trouve-t-on ?

Le projet présenté doit entrer dans au moins un des thèmes proposés par la plateforme, à savoir :

- Art & Culture
- Sport & Aventure
- Environnement, Écologie & Nature
- Sciences & Technologie
- Social, Solidarité & Citoyenneté
- International

Il doit également être réel et d'intérêt collectif. Le projet ne doit donc pas être fictif et lancé dans un but purement personnel. En outre, tout projet à connotation religieuse ou politique ne sera pas toléré sur la plateforme.

Chaque projet déposé sur la plateforme est soumis à un contrôle a posteriori (c'est à dire après sa publication) de la part des administrateurs du site. Ces derniers se réservent le droit de retirer un projet de la plateforme.



Comment ajouter un projet ?

Avant de pouvoir ajouter le projet, il faut impérativement être inscrit sur la plateforme en tant que Porteur de projet et connecté à son compte.

Une fois ces pré-requis assurés, le porteur clique dans son Espace personnel sur « mes projets » puis « ajouter un projet ». Une page s'ouvre l'invitant à renseigner les informations suivantes : "Nom du projet, stade d'avancement, thématique et catégorie."

Le porteur qui remplit ces premières informations se voit attribué le rôle de porteur principal du projet.

Une fois ajouté, pour pouvoir publier son projet, le porteur doit renseigner les informations générales et principales obligatoires. (Cf. Quelles informations sont susceptibles d'être demandées concernant un projet ?)

Pour vous aider à rédiger votre projet, vous pouvez utiliser le guide méthodologique téléchargeable à l'adresse suivante « <https://projetsjeunesenfinistere.fr/le-guide-methodo> »

Quelles informations sont susceptibles d'être demandées concernant un projet ?

Il existe 3 niveaux d'informations :

→ *Principales* :

- informations principales obligatoires : le nom du projet, son stade d'avancement et au moins un thème. Ces informations sont forcément publiées et visibles sur la page publique du projet.
- informations principales optionnelles : la photo de présentation. Si cette information est renseignée, elle est publiée.

→ *Générales* :

- informations générales obligatoires : elles correspondent aux questions obligatoires auxquelles les membres de l'équipe doivent répondre afin de pouvoir publier le projet sur la plateforme, en complément des informations principales obligatoires. Ces questions sont :
 - En quoi consiste le projet ?
 - Lieux de réalisation
 - D'où est venue l'idée de ce projet ?
 - Quel est le public visé par ce projet ?Ces informations sont forcément publiées et visibles sur la page publique du projet.
- informations générales optionnelles : qui seront publiées que si elles sont renseignées. Ces questions sont :
 - Vidéo de présentation
 - L'équipe : les membres, les informations et la recherche d'équipiers.
 - Communication présence sur les réseaux sociaux ...
 - Les aides reçues ...

→ *Complémentaires* :

- informations complémentaires optionnelles : le planning, budget. Ces informations ne sont jamais publiées même si elles sont renseignées.



Quelles sont les informations minimales à fournir afin de pouvoir publier un projet sur la plateforme ?

Afin de pouvoir présenter son projet sur la plateforme (hors demande d'aide financière) les informations minimales à renseigner sont les suivantes :

- les informations principales obligatoires
- les informations complémentaires obligatoires

Les informations principales et complémentaires optionnelles ne sont pas obligatoires mais dès lors qu'elles sont renseignées, elles sont automatiquement publiées.

Toutes les informations renseignées sur la page projet sont-elles visibles par n'importe quel utilisateur ?

Non. Seules les informations indiquées comme étant publiées seront rendues publiques. Certaines informations tels que le budget ou le planning ne seront consultables que par les membres de l'équipe via leur Espace Personnel.

Peut-on modifier le projet après sa publication ?

Oui il est possible de modifier les informations après publication du projet, il suffit de retourner dans l'espace personnel. Mais seules les co-porteurs et le porteur principal de projet ont le droit de modifier les informations, l'équipier n'a pas le droit de publication.

Le projet reste-il en ligne après sa réalisation ?

Oui, il reste en ligne et consultable par n'importe quel utilisateur de la plateforme.

Si vous ne souhaitez pas que votre projet reste en ligne, il vous est possible de le supprimer. Dans ce cas, seul le porteur du projet sera habilité à le faire.

Peut-on partager son projet sur les réseaux sociaux ?

Oui. Il vous est possible de partager le lien de votre page projet sur Facebook, twitter et Google + (*page publique de présentation de son projet > sous la photo de couverture : « partager »*). Il est également possible de partager le lien d'un projet d'une autre personne ou équipe qui serait susceptible de vous plaire et que vous souhaiteriez mettre en avant (*page publique de présentation du projet > sous la photo de couverture : « partager »*).

Reste-on propriétaire de son projet ?

Oui. Les utilisateurs restent propriétaires des contenus mis en ligne sur la plateforme. Ils sont libres de les publier et acceptent par conséquent qu'ils deviennent publics et librement accessibles sur le réseau Internet.



Pour plus d'information concernant la propriété intellectuelle sur la plateforme, nous vous invitons à consulter les *Conditions Générales d'Utilisation*.

Comment trouver un projet sur la plateforme ?

La plateforme répertorie l'ensemble des projets déposés sur celle-ci, et ce quel que soit leur stade d'avancement (en réflexion, lancé, réalisé, terminé).

Pour trouver un projet, à partir de la page d'accueil, l'utilisateur clique sur "les projets" dans le menu de navigation. Une cartographie du Finistère et un bloc de recherche multi critères s'affichent. La plateforme offre la possibilité pour tout utilisateur, même non inscrit ou non connecté à son Espace Personnel, de rechercher un projet via le bloc de recherche multi critères permettant de filtrer les résultats : par thème, commune, mots clés...

Les projets qui s'affichent sont alors soit les derniers mis en ligne si aucune recherche n'a été effectuée par l'utilisateur soit ceux qui correspondent à la recherche souhaitée selon les critères qu'il a sélectionné.

> L'équipe

Quels sont les rôles possibles au sein de l'équipe d'un projet ?

3 rôles sont possibles au sein de l'équipe d'un projet :

- Le porteur principal : désigne la seule personne nommée de l'équipe, résidant dans le Finistère, âgée de moins de 30 ans et ayant la possibilité d'ajouter, de publier, d'administrer, de supprimer un projet. Il peut ajouter ou exclure un membre de l'équipe du projet, modifier le rôle d'un équipier ou transférer le rôle de porteur principal à un équipier.
- Le co-porteur : désigne une ou plusieurs personne(s) de l'équipe, résidant dans le Finistère, âgée(s) de moins de 30 ans et ayant un droit de publication, d'administration mais pas d'ajout ou de suppression du projet. Il peut modifier son rôle, mais pas celui des autres membres de l'équipe, et ajouter un ou plusieurs membre(s) à l'équipe.
- L'équipier : désigne un ou plusieurs personne(s) de l'équipe, résidant dans le Finistère, âgée(s) de moins de 30 ans et ayant un droit de publication, mais pas d'administration ni d'ajout ou de suppression du projet ou d'un membre de l'équipe.

Ainsi, un porteur de projet peut être le porteur principal d'un projet et le co-porteur ou l'équipier d'un autre projet.

Qui peut déposer un projet sur la plateforme ?

Les conditions d'éligibilité pour déposer un projet sur la plateforme sont les suivantes :



- Le projet doit être porté par une ou des personne(s) physique ou morale (type association) finistériens ou se dérouler dans le Finistère
- Le(s) porteur(s) doi(ven)t avoir moins de 30 ans

Peut-on présenter un projet en étant seul ?

Oui, mais le projet doit toujours rester d'intérêt collectif.

Il est également possible de rechercher un ou des équipier(s) à n'importe quel stade d'avancement du projet. Il suffit d'activer la recherche d'équipier (*page projet > rubrique « l'équipe » > « activer la recherche d'équipier »*). Le statut "en recherche d'équipier" sera alors affiché par une bannière sur la photo de couverture de la page publique de présentation du projet et visible par tout utilisateur de la plateforme.

Est-il possible d'ajouter un équipier au projet ? / Peut-on se joindre à une équipe ou un projet ?

Oui. Seuls le porteur principal et le(s) co-porteur(s) du projet ont la possibilité d'ajouter une personne à l'équipe. Pour ce faire, il lui suffit de cliquer - dans l'Espace d'administration de son projet > rubrique « L'équipe » puis « ajouter un équipier » et de compléter les informations demandées.

Cette nouvelle personne aura alors par défaut le rôle d'équipier. Libre ensuite au porteur du projet de modifier son rôle et de le nommer co-porteur ou porteur principal.

Est-il possible de prendre part à plusieurs projets simultanément ?

Oui. Il est possible de prendre part à autant de projet que l'on souhaite.

Le rôle dans l'équipe (porteur principal/co-porteur/équipier) peut être différent d'un projet à l'autre. *Par exemple : il est possible d'être porteur principal pour un projet et équipier pour un autre ; ou encore équipier pour un et co-porteur pour un autre.*

Qui de l'équipe peut renseigner et publier le projet ?

Seules les personnes désignées comme étant porteur principal ou co-porteur du projet sont habilitées à renseigner et publier le projet sur la plateforme.

> Les dates et le lieu du projet

A quoi correspondent les dates de réalisation du projet ?

Les dates de réalisation du projet varient en fonction de sa nature (en réflexion, lancé, réalisé ou terminé). Il s'agit des dates de réalisation effective du projet (per exemple : date d'un voyage, date d'un concert, etc.) et pas des dates de début et de fin du projet, ni des dates des actions éventuelles liées à la préparation.



Pourquoi définir un lieu de réalisation du projet ?

Ce lieu permettra de localiser votre projet, les actualités et les événements sur la cartographie de Projets Jeunes en Finistère.

A quoi correspond le lieu de réalisation du projet ?

Le lieu à indiquer doit obligatoirement se trouver dans le Finistère.

Par conséquent si le projet doit se dérouler en dehors du Finistère, indiquez un lieu principal dans le département : qui peut être le lieu de préparation ou de valorisation du projet...

Si le projet se déroule dans le Finistère, indiquez le lieu où il va se réaliser (si plusieurs lieux, indiquez le lieu principal)

> Le planning

Pourquoi remplir le planning ?

L'objectif du planning est de permettre une bonne organisation et une bonne gestion du projet par l'équipe.

Il a donc pour but de permettre à l'équipe de savoir où elle en est dans l'avancée du projet mais également de répartir les tâches entre chacun des membres.

Comment remplir le planning ?

Sur le planning sont affichés les différents stades d'avancement du projet, avec pour chacun d'entre eux des dates de début et de fin choisies par l'équipe et modifiables en fonction de l'avancée du projet.

Pour ajouter une tâche (peu importe le stade d'avancement du projet), le porteur principal ou le(s) co-porteur(s) clique(nt) sur "*ajouter une tâche*". Un champ libre de texte apparaît afin de préciser en quoi elle consiste.

Lorsque la tâche est réalisée, les membres de l'équipe peuvent indiquer qu'elle a été faite et à quelle date. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur la tâche souhaitée et de passer le curseur de tâche non faite à faite. Dès lors, elle est archivée mais pour autant toujours visible par l'équipe.

Enfin, les membres de l'équipe ont la possibilité de supprimer une tâche du planning s'ils le souhaitent en cliquant sur la tâche en question puis sur "*supprimer*".

> Le budget

Qu'est-ce qu'un budget et que comprend-il ?

Un budget est un document financier qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses nécessaires à un projet.



Le terme "Recette" correspond à une somme d'argent reçue. Sont considérées comme recettes :

- les apports personnels
- L'autofinancement
- Les autres apports
- la ou les subvention(s)
- le sponsoring, parrainage (privé)
- les dons (type crowdfunding)
- autres

Le terme "Dépense" correspond à une somme d'argent déboursée. Les postes de dépenses sont les suivants :

- les achats
- la location
- les assurances
- les intervenants extérieurs
- la communication
- les voyages et les déplacements
- L'alimentation
- autres.

Le budget étant évolutif et modifiable, le fait de le remplir au fur et à mesure de l'avancée du projet permet à l'équipe de voir en direct sur la plateforme si les recettes et les dépenses sont à l'équilibre (c'est à dire recettes = dépenses). Ce critère d'équilibre est particulièrement important en cas de demande d'aide financière auprès d'organismes.

Comment remplir le budget ?

2 budgets sont proposés :

- Le budget estimé, correspondant aux recettes et dépenses estimées,
- Le budget réel, correspondant aux recettes et dépenses réelles.

Le budget est modifiable et évolutif en fonction de l'avancée du projet. Ainsi le budget estimé est modifiable du stade "En réflexion" au stade "Lancé" et le budget réel est modifiable du stade "Lancé" au stade "Terminé".

LES STRUCTURES ET LES AIDES

A préciser...

LES INTERACTIONS

A préciser...

Divers

A préciser...